

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2025

Date de la séance : 3 février 2025

Date d'affichage : 4 février 2025

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le trois février à vingt heures quinze, le Conseil municipal de la commune des Fontenelles, légalement convoqué le vingt et un janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de M. Eric CLEMENCE, Maire.

Etaient présents : Mr Eric CLEMENCE, Mr Roland GAUME, Mr Nicolas GIRARDOT, Mme Malika HAKKAR BOUKARINE, Mr Michael HOUSER, Mr Thierry HOUSER, Mr Thierry MAMET, Mme Sylvie PAGNOT, Mme Marie-Pierre PARRENIN, Mme Marie-Noëlle PERROT, Mme Rachel RELANGE, Mr Raphaël RELANGE, Mr Jérôme RONDOT

Absents excusés : Mme Marion JANIN-MANIFICAT, Mme Béatrice PRETRE

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de la séance : Mr Thierry MAMET

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 novembre 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal du conseil municipal en date du 25 novembre 2024.

1° RELEXION SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une réflexion a été entreprise sur l'avenir des bâtiments communaux tels que la mairie, le bâtiment du club et le bâtiment de l'ancienne école.

2° ECHANGE DE TERRAINS AVEC ALINE CHOPARD

En 2022, le conseil municipal avait donné un accord de principe pour un échange de terrain à la demande de Madame Aline Chopard.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'échange de terrain comme suit :

La parcelle cadastrée AE94 de 7ha20a31ca devient :

- Pour la commune des Fontenelles : AE102 6ha32a02ca et AE104 95ca
- Pour Mme Chopard : AE103 87a34ca

La parcelle cadastrée AE42 de 1ha71a27ca devient :

- Pour la commune des Fontenelles : AE100 1ha58a48ca
- Pour Mme Chopard : AE 101 12a79ca

3° ADHESION AUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DU CENTRE DE GESTION

Le centre de gestion du Doubs propose de signer une convention afin de bénéficier de missions complémentaires développées par leur soin dans le domaine des ressources humaines.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la signature de cette convention et autorise Mr le Maire à signer tout document s'y rapportant.

4° SUIVI DU DOSSIER DE REDIMENSIONNEMENT DE LA STATION D'EPURATION

Le 22 janvier, Mr le Maire, Mr Bauer et Mme Bouveresse du cabinet Berest, Mr Feurtey de la Communauté de Communes du Pays de Maîche, Mr Sergent et Mme Salomon agents communaux ont reçu les quatre entreprises ayant répondu à l'appel d'offres. Un questionnaire complémentaire leur a été demandé.

Le dépouillement des offres finales et le choix de l'entreprise se feront le mercredi 26 février en présence des mêmes personnes.

5° DIVERS

Régularisation charges

Le prix des granulés ayant beaucoup baissé, il convient de baisser les charges mensuelles pour Mme Poyard. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de réduire le montant des charges à la somme de 90€, et autorise Mr le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Réseau cuivre

Le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit a adressé un courrier à la commune pour prévenir que l'arrêt du réseau cuivre se fera au 1^{er} janvier 2027 et non au 1^{er} janvier 2026. Nous attendons plus de précisions.

Prêt de la salle socioculturelle

Le conseil municipal accepte la demande de l'ADMR du Russey pour le prêt de la salle socioculturelle.

Demande d'agriculteur

Mr Jérémy Loiget demande l'autorisation d'installer eau et électricité sur le chemin communal qui mène à son futur bâtiment : autorisation accordée sous conditions. Il demande également que la commune prenne en charge financièrement la remise en état du chemin : refus du conseil municipal. Réponse écrite lui sera apportée.

Tour de table

- Monument aux Morts, statue de la Vierge : les agents vont les remettre en état
- Le luminaire accidenté au croisement de la rue principale et de la rue du couvent va être remplacé : il fallait attendre les réponses des assurances et la commande du matériel
- Le planning des astreintes des salles est fait jusqu'à fin août
- Voir pour réserver la salle pour le repas de fête des mères et le repas des anciens 2025
- A la demande de Mme la 1^{ère} adjointe, et en accord avec certains conseillers membres de la commission salles, les visites de la salle et du gîte pourront être faites par les conseillers en dehors des heures de travail de notre agent...
- La date du marché nocturne est encore en discussion, en attente d'accord entre les associations et l'organisation

RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES

1. Echange de terrains avec Madame Aline Chopard
2. Adhésion aux missions complémentaires du CDG
3. Régularisation des charges mensuelles

La séance est levée à 23h00

Fait en séance les jours, mois et an susdits